



École Alphonse-Desjardins

Procès-verbal Conseil d'établissement — École Alphonse-Desjardins 1^{er} juin 2023

Présents :

- Karine St-Amant, présidente, membre parent
- Anne-Marie Fortin, vice-présidente, membre parent
- Hoang Mac Linh Nguyen, membre parent
- Manon Brouillard, enseignante
- Catherine Bussièrès-Brassard, enseignante
- Gabriel Lamarche-Durand, psychoéducateur
- Mylène Dubé, technicienne du service de garde
- Guillaume Michaud, directeur

Absents :

- Tarik Ait Amirat, membre parent
- Tommy Bellevue-Trudel, membre parent

1. Ouverture de la séance

Le quorum est constaté.

L'ouverture de la réunion est faite à 18 h 37

2. Adoption de la reddition de compte des mesures protégées 2022-2023

La direction présente au conseil les mesures protégées du ministère de l'Éducation distribuées à l'école Alphonse-Desjardins.

- Mesure 15012 — Aide alimentaire (16 605 \$)
 - Collations
 - Repas traiteur
- Mesure 15 021 volet 1 — Tutorat (27 191 \$)
 - Tutorat de janvier à mai 2023
- Mesure 15 021 volet 4 — Sortie nature et découverte (4458 \$)
 - De voiles en voiles
 - Académie de l'Impact
- Mesure 15022 — Bien-être à l'école (4565 \$)
 - Éducation à la sexualité
- Mesure 15158 — Bienveillance équipe-école (568 \$)
 - Aucune dépense à ce jour
- Mesure 15186 — Sorties scolaires en milieu culturel (11 967 \$)

Les mesures ont été dépensées en fonction des besoins du milieu.



École Alphonse-Desjardins

Anne-Marie Fortin demande à ce qu'un exercice soit fait afin de vérifier si certaines mesures auraient pu être utilisées au lieu de l'argent des campagnes de financement de l'OPP. Les surplus de ces mesures de ne seront pas reportés l'an prochain.

Proposé par Karine St-Amant
Appuyé par Anne-Marie Fortin

La reddition de compte est adoptée par l'unanimité

3. Adoption du budget 2023-2024

La direction présente d'abord le plan d'effectif 2023-2024. Le CSSDM a alloué des sommes prévisionnelles à l'école afin d'organiser les services aux élèves pour l'an prochain. Après consultation de l'équipe-école il a été décidé de réduire le service de psychoéducation de 2 jours, mais d'augmenter l'éducation spécialisée de 4 jours, l'orthopédagogie de 2 jours et l'orthophonie de 1 journée ½.

Le budget pro forma est présenté. Il reflète les décisions prises dans le plan d'effectif en plus de répertorier les dépenses salariales en lien avec la gestion et l'entretien du bâtiment. Les montants en lien avec les ressources éducatives et le projet éducatif sont également disponibles. Certaines mesures sont déjà inscrites, mais le ministère a pris la décision de fusionner certaines de celles-ci. Plus de détails à venir à la rentrée.

Proposé par Catherine Bussières-Brassard
Appuyé par Hoang Mac Linh Nguyen

Le budget est adopté par l'unanimité

4. Levée de la réunion 19 h 15

Président(e)

Directeur(trice)